



Montélier le 15 Janvier 2018

NOTICE D'INFORMATION
SORTIE Raquettes Vercors (du samedi 10 au dimanche 11 Mars 2018)

La sortie est ouverte aux adhérents de Montelierando et de l'ASPPT Valence, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2017-2018 avec assurance RC. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRp

Nombre de participants : 16 au maximum.

Date : du samedi 10 Mars au dimanche 11 Mars 2018

Déplacements : voitures personnelles avec covoiturage

Départ Montélier 8h00 parking sémaphore

L'organisateur se réserve de retenir, le cas échéant, une autre structure d'hébergement que celle désignée ci-après.

PROGRAMME

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée en raquettes (12 km 400m) niveau randonnée (jeudi ou dimanche).

Départ de Montélier (parking sémaphore) le samedi 10 Mars à 08h00. Le refuge ne sera disponible que l'après-midi.

Retour, le dimanche 11 Mars, au départ du Vallon de Combeau en fin d'après-midi ; libération du gîte après le petit déjeuner.

HEBERGEMENT

Auberge de Combeau

Le Village, 26410 Treschenu-Creyers

Tel : 04 75 21 12 63

Distance Aller : 100 km

COÛT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à 65 € par personne (95 € pour non licencié FFRp).

Ce prix comprend :

- Dortoirs
- le dîner du samedi 10 Mars soir et le petit déjeuner du dimanche 11 Mars matin,
- le pique-nique du dimanche 11 Mars midi
- Les taxes de séjour,
- Le voyage AR, jusqu'à vallon de Combeau basé sur le covoiturage,

Ne sont pas compris

- Le pique-nique du samedi 10 Mars midi.
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

INSCRIPTIONS

L'inscription (avant le 10 février 2018) sera matérialisée par le dépôt d'un chèque du montant du séjour à l'ordre de Montelierando qui ne sera tiré qu'après le 10 Février 2018.

Suivant le nombre d'inscrits, la décision de réaliser ce séjour sera prise à la date du 10 Février 2018.

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION.

- Annulation faite avant le 10 Février 2018 : restitution des sommes versées.
- Annulation postérieure au 10 Février 2018 : retenue de 75% du montant total du séjour.

RECOMMANDATIONS

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée en raquettes pour apprécier pleinement ce séjour. Au delà de l'équipement de base du randonneur, penser à anorak, pulls, gants, bonnet, lunettes de soleil, crème solaire, chaussures étanches, imperméable,...

Emmener le pique-nique pour le jeudi midi.